

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Capitale-Nationale



Déjà
100
ans
de patrimoine
statistique

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Danielle Bilodeau	
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Stéphane Ladouceur	Guillaume Marchand	Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Anika / Nick Burka / Tony Tremblay, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement	2
Climat	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	10
Marché du travail	13
Indicateurs du marché du travail	13
Nombre et taux de travailleurs	14
Comptes économiques	15
Produit intérieur brut	15
Revenu disponible des ménages	17
Investissements et permis de bâtir	21
Investissements	21
Permis de bâtir	22
Science et technologie	23
Santé	26
Éducation	28
Culture et communications	29
Concepts et définitions	31
Tableaux comparatifs	36

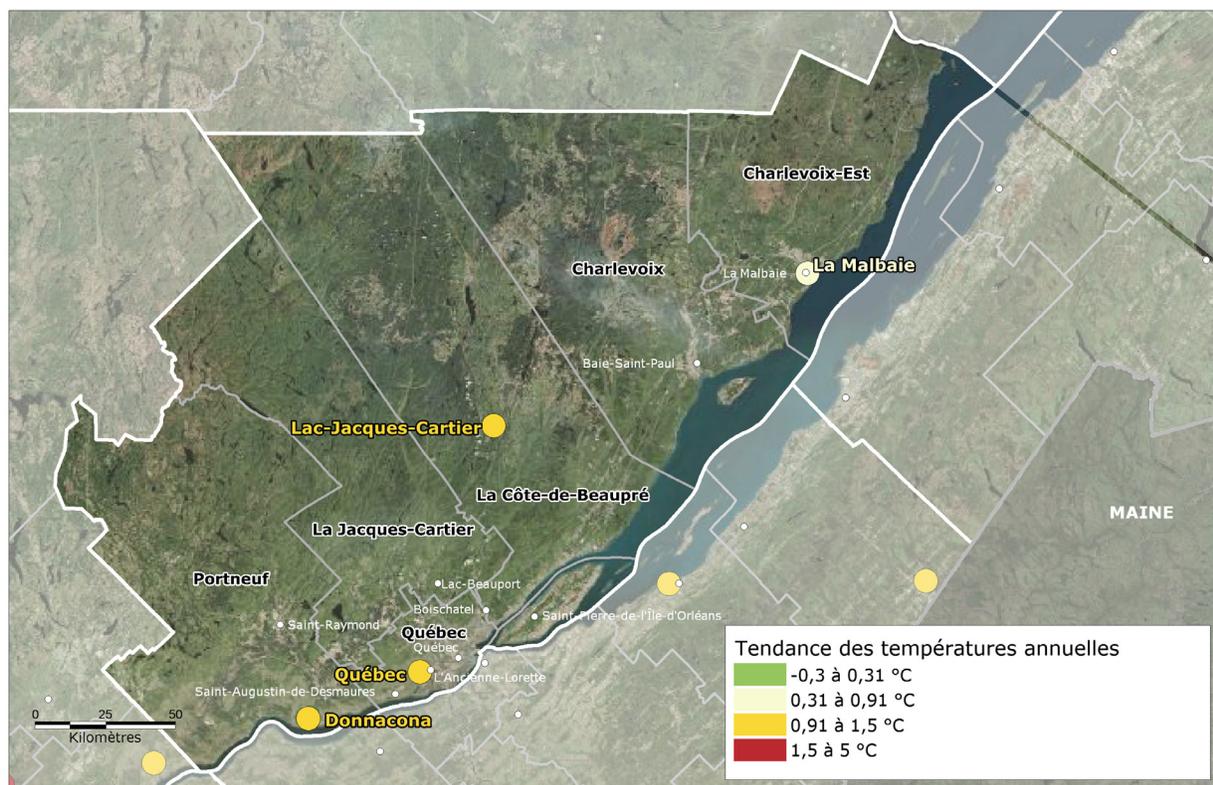
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Capitale-Nationale couvre une superficie en terre ferme de 18 639 km². Elle est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Charlevoix-Est, Charlevoix, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Québec et Portneuf, et regroupe 69 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de la Capitale-Nationale, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de La Malbaie, Lac Jacques-Cartier, Québec et Donnacona affichent respectivement une variation de température de + 0,8 °C, + 1,0 °C, + 1,2 °C et + 1,2 °C pour la période observée.



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

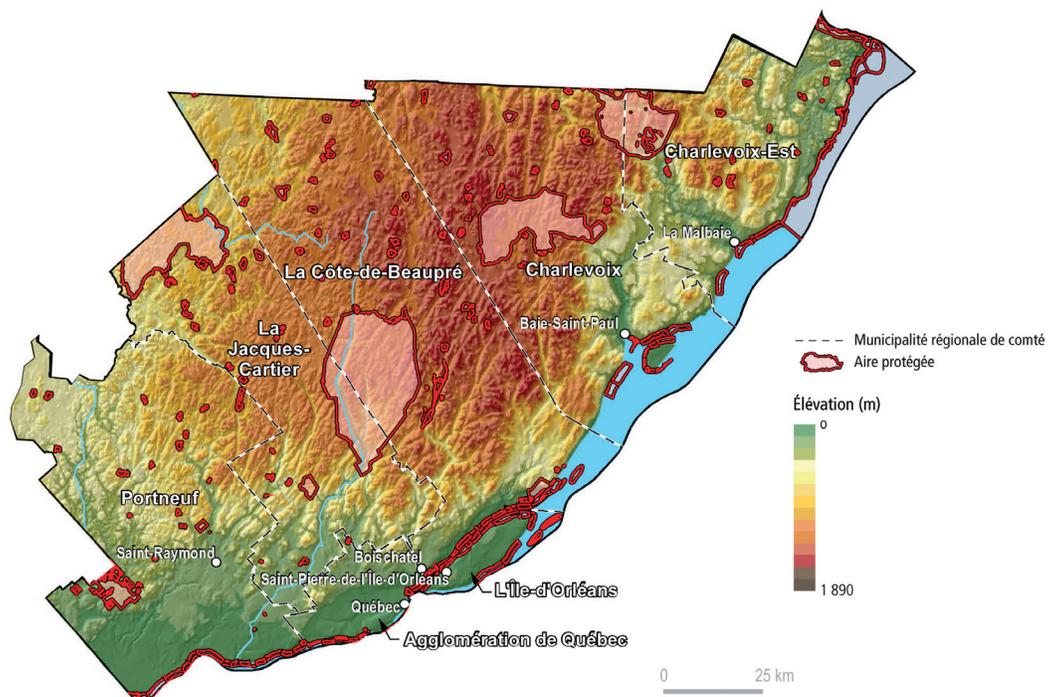
1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Capitale-Nationale se trouvent, en totalité ou en partie, 233 aires protégées. Elles couvrent 2 387 km², soit 11,4 % de la superficie de la région. En terme de superficie, la majorité des aires protégées de la Capitale-Nationale est classée « parc national ». Il s'agit du parc national de la Jacques-Cartier, du parc national des Grands-Jardins, du parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie et d'une partie du parc national du Fjord-du-Saguenay. Ils contribuent ensemble à la protection de 1 222 km².

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.



2. Démographie

par Martine St-Amour, Direction des statistiques sociodémographiques

La croissance démographique de la Capitale-Nationale s'est accélérée de façon notable entre 1996 et 2012, son taux d'accroissement ayant récemment rattrapé la moyenne québécoise. La région compte sur des naissances beaucoup plus nombreuses en fin de période et maintient des gains appréciables dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec. La Capitale-Nationale est par ailleurs la quatrième région d'accueil des immigrants internationaux. Si ce portrait d'ensemble est plutôt favorable, on note d'importants contrastes à l'intérieur de la région. Les MRC situées à l'est, plus âgées, voient leur population stagner ou décroître légèrement, tandis que celles qui se trouvent dans la proche périphérie de Québec sont en forte croissance, notamment grâce à l'attraction qu'elles exercent auprès des jeunes familles.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Capitale-Nationale comptait 708 000 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 8,8 % de la population du Québec. Si elle se situe au 3^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, elle arrive assez loin derrière Montréal (24,6 %) et la Montérégie (18,3 %). Son poids démographique est demeuré plutôt stable au cours des 10 dernières années.

La population de la région est fortement concentrée dans la MRC de Québec, qui est principalement constituée de la municipalité du même nom. En 2012, 560 000 personnes y résident, soit près de 80 % de la population régionale. Suivent les MRC plus étendues, mais moins densément peuplées, de Portneuf (7 %), de La Jacques-Cartier (5 %) et de La Côte-de-Beaupré (4 %). Charlevoix et Charlevoix-Est viennent ensuite avec 2 % de la population chacune. L'Île-d'Orléans est la MRC la moins peuplée, ses 6 900 habitants représentant 1 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 1996-2012^p

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2012 ^p	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^p	1996	2012 ^p
	n				pour 1 000			%	
Charlevoix-Est	17 162	16 928	16 437	16 124	- 2,7	- 5,9	- 3,2	2,7	2,3
Charlevoix	13 612	13 419	13 219	13 166	- 2,9	- 3,0	- 0,7	2,1	1,9
L'Île-d'Orléans	6 977	6 903	6 873	6 949	- 2,1	- 0,9	1,8	1,1	1,0
La Côte-de-Beaupré	21 911	21 414	23 226	25 379	- 4,6	16,2	14,8	3,4	3,6
La Jacques-Cartier	25 218	27 016	30 205	36 581	13,8	22,3	31,8	3,9	5,2
Québec	512 701	520 042	531 997	560 006	2,8	4,5	8,5	79,7	79,1
Portneuf	45 796	45 830	46 776	49 779	0,1	4,1	10,4	7,1	7,0
Capitale-Nationale	643 377	651 552	668 733	707 984	2,5	5,2	9,5	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La croissance démographique de la Capitale-Nationale s'est accélérée progressivement depuis la fin des années 1990 : tandis que la population de la région a crû en moyenne à un taux annuel de 2,5 pour mille entre 1996 et 2001, ce taux s'est élevé à 5,2 pour mille en 2001-2006 et a atteint 9,5 pour mille en 2006-2012, selon les données provisoires. Une telle accélération s'observe aussi dans l'ensemble du Québec, mais elle a été plus marquée dans la Capitale-Nationale, si bien que la croissance de la région a rattrapé la moyenne québécoise entre 2006 et 2012 (+ 9,0 pour mille), après avoir été inférieure au cours des deux périodes précédentes.

Ce sont les MRC situées en périphérie nord de Québec qui affichent, en termes relatifs, la croissance démographique la plus importante entre 2006 et 2012. La Jacques-Cartier termine la période avec un taux d'accroissement annuel moyen de 31,8 pour mille. Ce taux n'est surpassé que par celui de la MRC de Mirabel (+ 32,3 pour mille), dans la région des Laurentides. La Côte-de-Beaupré fait également bonne figure avec un taux de 14,8 pour mille, tandis que Portneuf enregistre une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 10,4 pour mille. En comparaison, le rythme d'accroissement de Québec apparaît plus modéré (8,5 pour mille), mais il se rapproche de la moyenne québécoise. Ailleurs dans la région, L'Île-d'Orléans a vu sa population croître faiblement entre 2006 et 2012 (+ 1,8 pour mille), tandis que l'effectif s'est réduit légèrement dans Charlevoix (- 0,7 pour mille) et de façon un peu plus importante dans Charlevoix-Est (- 3,2 pour mille).

Dans la plupart des MRC de la région, le bilan démographique des années 2006-2012 a été plus favorable qu'au cours des périodes 1996-2001 et 2001-2006. On note toutefois un changement dans la dynamique démographique régionale, notamment en ce qui concerne Québec et sa périphérie. En effet, si La Jacques-Cartier affichait déjà la croissance la plus forte de la région à la fin des années 1990, le bilan de Québec était plus favorable que celui de La Côte-de-Beaupré, alors en déclin, et celui de Portneuf, dont la population stagnait. La Côte-de-Beaupré a néanmoins connu une vive remontée entre 2001 et 2006, sa croissance relative surpassant dès lors, et de loin, celle de Québec. Quant à la MRC de Portneuf, elle avait déjà presque rattrapé Québec en 2001-2006, avant de la dépasser au cours de la période la plus récente.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population de la Capitale-Nationale est un peu plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2012, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 43,0 ans, comparativement à 41,5 ans à l'échelle du Québec. La région se caractérise par une représentation assez faible des jeunes de moins de 20 ans. Ceux-ci comptent pour 18,9 % de la population régionale en 2012, comparativement à 21,4 % à l'échelle québécoise. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont au contraire proportionnellement plus nombreuses dans la Capitale-Nationale (17,7 %) que dans l'ensemble du Québec (16,2 %). Par ailleurs, la Capitale-Nationale fait partie des régions où le bassin d'individus d'âge actif (20-64 ans) est le plus important. En 2012, les 20-64 ans comptent pour 63,3 % de la population régionale, une part qui n'est dépassée qu'à Montréal (64,8 %) et en Outaouais (63,8 %). Elle est de 62,4 % dans l'ensemble du Québec.

Toutes les MRC de la région ont un âge médian supérieur à celui de l'ensemble du Québec, à l'exception de La Jacques-Cartier où la population est beaucoup plus jeune. Son âge médian est de 35,4 ans en 2012, un des moins élevés du Québec à l'échelle des MRC. Elle se distingue à la fois par une plus forte proportion de jeunes (27,1 %) et par une très faible part de personnes âgées (9,6 %). Québec affiche pour sa part une proportion de jeunes assez faible (18,2 %). En revanche, la part des 20-64 ans y est plus importante qu'ailleurs dans la région. Son âge médian est le moins élevé après celui de La Jacques-Cartier, soit 42,7 ans. Charlevoix, L'Île-d'Orléans et Charlevoix-Est font quant à elles partie des MRC les plus âgées du Québec. La part des personnes âgées de 65 ans et plus y est supérieure à 20 % et surpasse largement celle des moins de 20 ans. L'âge médian atteint 51,0 ans dans Charlevoix, 49,9 ans dans L'Île-d'Orléans et 48,6 ans dans Charlevoix-Est. En position intermédiaire dans la région, La Côte-de-Beaupré et Portneuf présentent un âge médian de 45,1 ans et 46,8 ans, respectivement.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2012^P

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Charlevoix-Est	16 124	2 960	9 751	3 413	100,0	18,4	60,5	21,2	48,6
Charlevoix	13 166	2 246	7 771	3 149	100,0	17,1	59,0	23,9	51,0
L'Île-d'Orléans	6 949	1 273	4 103	1 573	100,0	18,3	59,0	22,6	49,9
La Côte-de-Beaupré	25 379	5 756	15 249	4 374	100,0	22,7	60,1	17,2	45,1
La Jacques-Cartier	36 581	9 913	23 173	3 495	100,0	27,1	63,3	9,6	35,4
Québec	560 006	101 855	358 439	99 712	100,0	18,2	64,0	17,8	42,7
Portneuf	49 779	9 949	29 996	9 834	100,0	20,0	60,3	19,8	46,8
Capitale-Nationale	707 984	133 952	448 482	125 550	100,0	18,9	63,3	17,7	43,0
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Naissances, décès et accroissement naturel

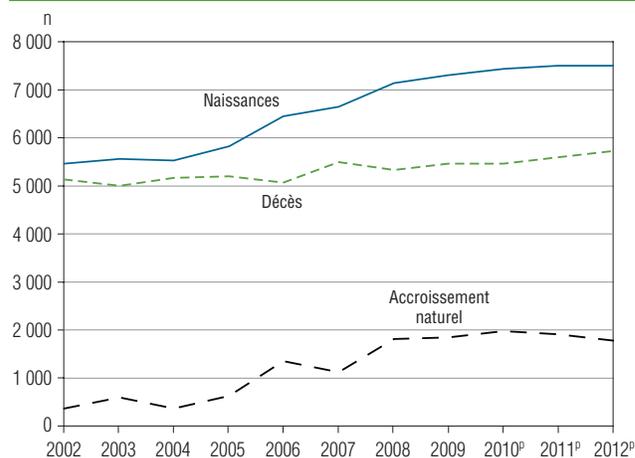
Selon les données provisoires, un peu plus de 7 500 bébés sont nés dans la région de la Capitale-Nationale en 2012. Ce nombre est similaire à celui de 2011, mais surpasse celui enregistré au cours des 10 années précédentes. En comparaison, on comptait environ 5 500 naissances par année de 2002 à 2004. Cette augmentation du nombre de naissances, concentrée dans la deuxième moitié des années 2000, a été commune à la plupart des régions. Cependant, la Capitale-Nationale est l'une de celles où la croissance a été la plus prononcée : les naissances y ont en effet augmenté de 37 % entre 2002 et 2012, comparativement à 22 % dans l'ensemble du Québec. Seule Lanaudière a connu une hausse des naissances plus élevée que la Capitale-Nationale au cours de cette période.

Deux facteurs expliquent que les naissances soient plus nombreuses dans la Capitale-Nationale depuis quelques années. D'une part, le nombre de femmes dans les groupes d'âge les plus féconds (25 à 34 ans) s'est accru. D'autre part, la fécondité s'est élevée, l'indice synthétique de fécondité passant de 1,27 enfant par femme en 2002 à 1,55 en 2012 (donnée provisoire). Entre ces deux années, il a culminé à 1,60 en 2008. Si ce redressement de la fécondité est à souligner, la Capitale-Nationale demeure toutefois une des régions où la fécondité est la plus faible. Dans l'ensemble du Québec, l'indice de fécondité s'établit à 1,68 enfant par femme en 2012. Montréal est la seule région où la fécondité (1,47 enfant par femme) a été inférieure à celle de la Capitale-Nationale au cours de cette dernière année.

En ce qui concerne les décès, leur nombre a connu une lente augmentation dans la région entre 2002 et 2012. Cette évolution, qui s'observe aussi dans l'ensemble du Québec, s'explique par un contexte de population en croissance et, surtout, vieillissante. En 2012, environ 5 700 décès ont été enregistrés dans la Capitale-Nationale, comparativement à 5 131 en 2002. Comme la hausse des naissances a été beaucoup plus prononcée au cours de cette période, l'accroissement naturel, soit l'excédent des naissances sur les décès, a pris de l'ampleur : tandis qu'il a été de moins de 600 individus de 2002 à 2004, il s'élève à près de 1 800 personnes en 2012.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Capitale-Nationale, 2002-2012^P



Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Ce ne sont pas toutes les MRC de la région qui bénéficient d'un accroissement naturel positif en 2012. Du fait d'une population plus âgée, les décès surpassent légèrement les naissances dans Charlevoix et Charlevoix-Est (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Ailleurs dans la région, les naissances demeurent plus nombreuses que les décès. Par rapport à la taille de sa population, La Jacques-Cartier est de loin la MRC où l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique.

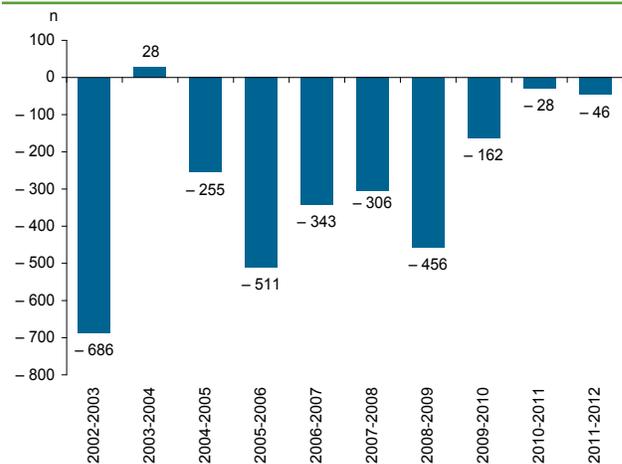
Migration interrégionale

La Capitale-Nationale a été gagnante dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec au cours des 10 dernières années. Les gains annuels ont généralement fluctué autour de 2 000 personnes, avec un sommet de 3 044 en 2007-2008. En 2011-2012, le solde s'établit à 1 912 personnes.

Les gains migratoires de 2011-2012 sont fortement concentrés chez les 20-24 ans (+ 1 287) et, dans une moindre mesure, chez les 15-19 ans (+ 409). Ce profil migratoire est notamment lié à la présence d'institutions d'enseignement collégial et universitaire qui desservent non seulement les jeunes de la Capitale-Nationale, mais aussi ceux des autres régions. La région enregistre en revanche des soldes négatifs chez les 25-29 ans (- 164) et les 30-34 ans (- 107), mais les pertes sont assez faibles.

Figure 2.2

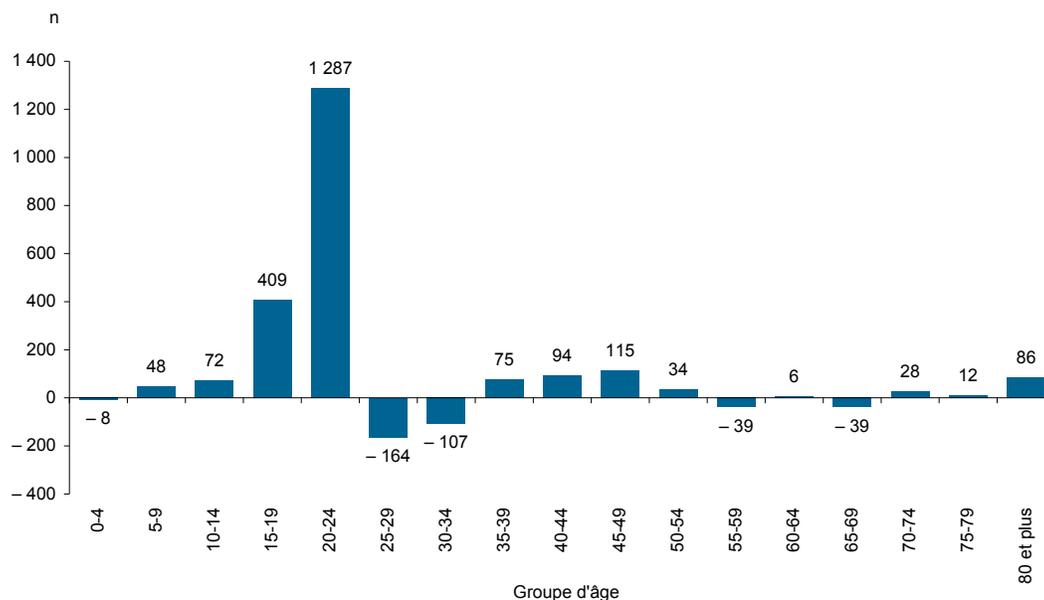
Solde migratoire interrégional, Capitale-Nationale, 2002-2003 à 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Capitale-Nationale, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Chaudière-Appalaches est la région avec laquelle s'effectuent le plus grand nombre d'échanges migratoires. Près du tiers (32 %) des individus qui ont quitté la Capitale-Nationale en 2011-2012 se sont dirigés dans cette région voisine, alors que 26 % des entrants en étaient originaires. Ces mouvements ont été défavorables à la Capitale-Nationale, qui a perdu 379 habitants au profit de Chaudière-Appalaches. Des gains sont toutefois faits par rapport à toutes les autres régions. Les plus importants se font au détriment du Bas-Saint-Laurent (+ 462), de la Montérégie (+ 303), de la Côte-Nord (+ 288) et de l'Estrie (+ 204).

La configuration des échanges migratoires de la Capitale-Nationale a connu des transformations au cours des dernières années. Si elle demeure la première destination des personnes qui quittent le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, les entrants en provenance de ces régions tendent à la baisse, puisque les jeunes sont moins portés à les quitter qu'auparavant. Par contre, la Capitale-Nationale a largement amélioré son solde migratoire par rapport à la plupart des autres régions, dont Montréal. Après avoir été déficitaire vis-à-vis cette dernière durant plusieurs années, la Capitale-Nationale est sortie gagnante des échanges entre les deux régions pour une troisième année consécutive en 2011-2012. Ce revirement découle principalement d'une réduction importante de nombre de sortants de la Capitale-Nationale vers Montréal.

Tableau 2.

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Capitale-Nationale, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	462	5	1 208	7,2	6	746	5,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	151	4	1 248	7,5	4	1 097	7,4
Capitale-Nationale
Mauricie	69	6	938	5,6	5	869	5,9
Estrie	204	8	673	4,0	10	469	3,2
Montréal	75	2	2 157	12,9	2	2 082	14,1
Outaouais	9	12	516	3,1	9	507	3,4
Abitibi-Témiscamingue	88	15	282	1,7	15	194	1,3
Côte-Nord	288	7	930	5,6	7	642	4,3
Nord-du-Québec	33	16	120	0,7	16	87	0,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	97	13	456	2,7	13	359	2,4
Chaudière-Appalaches	- 379	1	4 396	26,3	1	4 775	32,2
Laval	100	14	311	1,9	14	211	1,4
Lanaudière	183	11	544	3,3	12	361	2,4
Laurentides	131	10	563	3,4	11	432	2,9
Montérégie	303	3	1 727	10,3	3	1 424	9,6
Centre-du-Québec	98	9	660	3,9	8	562	3,8
Total	1 912	...	16 730	100,0	...	14 818	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. La Jacques-Cartier fait les gains migratoires les plus importants en 2011-2012, principalement au détriment de Québec. Les gains de La Côte-de-Beaupré et de Portneuf se font aussi surtout au détriment de la municipalité centrale. Québec compense toutefois les pertes subies face à sa périphérie par des gains réalisés au détriment des autres régions. Les soldes sont nuls ou faiblement positifs dans Charlevoix, Charlevoix-Est et L'Île-d'Orléans (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin).

Immigration internationale

La Capitale-Nationale arrive au 4^e rang des régions d'établissement des immigrants. En janvier 2012, 5 % des immigrants récents, admis au Québec entre 2006 et 2010, y résidaient selon une étude du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec¹. Cette part représente environ 10 000 nouveaux arrivants. Montréal demeure de loin la première destination des immigrants au Québec, comptant 64 % des immigrants récents en 2012, mais la Montérégie (10 %) et Laval (6 %) accueillent aussi davantage d'immigrants que la Capitale-Nationale.

1. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (2012). [*Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010*](#), Montréal, Gouvernement du Québec, 33 p.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Capitale-Nationale (5,5 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,6 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,4 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans L'Île-d'Orléans que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (16,1 %). À l'inverse, La Jacques-Cartier affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (2,7 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal suivant : L'Île-d'Orléans (+ 9,9 points). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : La Côte-de-Beaupré (– 1,4 point), La Jacques-Cartier (– 1,3 point), Charlevoix-Est (– 1,0 point), Charlevoix (– 0,9 point), Québec (– 0,6 point), Portneuf (– 0,3 point).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Charlevoix-Est	6,0	6,3	6,7	6,1	5,0	– 1,0
Charlevoix	4,9	5,1	5,2	4,2	3,9	– 0,9
L'Île-d'Orléans	6,2	10,5	12,4	16,2	16,1	9,9
La Côte-de-Beaupré	5,1	5,1	4,7	4,4	3,7	– 1,4
La Jacques-Cartier	4,0	3,6	3,5	3,0	2,7	– 1,3
Québec	6,3	6,5	6,1	6,0	5,6	– 0,6
Portneuf	5,7	6,7	5,8	6,4	5,4	– 0,3
Capitale-Nationale	6,0	6,3	5,9	5,9	5,5	– 0,6
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	– 0,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 5,1 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (18,2 %) qu'en ce qui concerne les couples (3,6 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le moins élevé (+ 18,2 %). Entre 2006 et 2010, le taux diminue de 1,2 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,3 point pour les couples. C'est Portneuf qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (20,4 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Charlevoix (13,2 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 10 470 familles à faible revenu, dont 4 510 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 11 190 en 2006 à 10 120 en 2010, soit une diminution de 9,6 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 0,1 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Capitale-Nationale, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	6,0	6,3	5,9	5,9	5,5	- 0,6
Famille comptant un couple	3,9	4,0	3,8	3,9	3,6	- 0,3
Sans enfants	4,2	4,4	4,2	4,4	4,0	- 0,2
Avec 1 enfant	3,5	3,6	3,4	3,4	3,1	- 0,5
Avec 2 enfants	2,9	3,0	2,7	2,6	2,4	- 0,5
Avec 3 enfants et plus	5,1	5,1	5,2	5,0	4,7	- 0,4
Famille monoparentale	19,4	20,7	19,6	18,7	18,2	- 1,2
Avec 1 enfant	17,8	18,5	17,4	16,8	16,2	- 1,6
Avec 2 enfants	20,2	22,5	21,5	19,6	19,1	- 1,1
Avec 3 enfants et plus	31,8	37,0	36,0	35,9	35,2	3,4

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,7 % dans la région de la Capitale-Nationale. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Charlevoix (+ 2,8 %), Charlevoix-Est (+ 2,6 %), Portneuf (+ 1,8 %), Québec (+ 0,4 %), La Côte-de-Beaupré (+ 0,4 %), La Jacques-Cartier (+ 0,1 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal suivant : L'Île-d'Orléans (- 2,5 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 73 620 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec. En 2010, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : L'Île-d'Orléans (68 260 \$), La Côte-de-Beaupré (73 930 \$), La Jacques-Cartier (85 830 \$), Québec (74 350 \$).

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Charlevoix-Est	60 994	62 550	2,6
Charlevoix	61 723	63 430	2,8
L'Île-d'Orléans	70 034	68 260	- 2,5
La Côte-de-Beaupré	73 668	73 930	0,4
La Jacques-Cartier	85 705	85 830	0,1
Québec	74 023	74 350	0,4
Portneuf	63 525	64 670	1,8
Capitale-Nationale	73 122	73 620	0,7
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (41 090 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (66 890 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 0,4 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,2 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Capitale-Nationale, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	66 997	66 890	- 0,2
Sans enfants	55 537	55 530	0,0
Avec 1 enfant	75 055	75 240	0,2
Avec 2 enfants	85 908	86 210	0,4
Avec 3 enfants et plus	88 681	88 860	0,2
Famille monoparentale	40 939	41 090	0,4
Avec 1 enfant	39 937	39 970	0,1
Avec 2 enfants	43 733	43 990	0,6
Avec 3 enfants et plus	40 555	41 450	2,2

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de la Capitale-Nationale

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2012, la région de la Capitale-Nationale enregistre une hausse de 6 000 emplois. Elle génère ainsi l'équivalent d'un cinquième des nouveaux emplois, alors qu'elle ne représente que 9,6 % de l'emploi au Québec. La croissance de la population active (+ 1,4 %) presque similaire à celle de l'emploi (+ 1,6 %) fait en sorte que le taux de chômage de la région varie peu (- 0,1 point de pourcentage). Les deux tiers des nouveaux emplois sont à temps partiel (+ 3 900). Les hommes (+ 2 400) tout comme les femmes (+ 3 600) bénéficient de la progression de l'emploi. Les travailleurs âgés de 30 ans et plus (+ 5 100) bénéficient d'une bonne partie du gain d'emplois alors que l'emploi demeure relativement stable chez les plus jeunes. La création d'emplois s'observe seulement dans le secteur des services (+ 15 200), alors que le secteur des biens encaisse une perte de 9 200 emplois. Ainsi, la Capitale-Nationale devient la région où l'on retrouve la plus grande concentration d'emplois dans le secteur des services (87,9 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Capitale-Nationale, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	375,2	377,7	386,1	399,4	405,0
Emploi	k	358,1	357,9	366,6	376,1	382,1
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	290,1	288,1	292,2	306,6	308,7
Emploi à temps partiel	k	68,0	69,7	74,4	69,5	73,4
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	93,4	93,7	104,8	102,1	103,0
30 ans et plus	k	264,7	264,2	261,8	274,0	279,1
Sexe						
Hommes	k	180,8	180,0	186,3	191,5	193,9
Femmes	k	177,3	177,9	180,4	184,6	188,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	53,9	51,8	46,9	55,3	46,1
Secteur des services	k	304,1	306,1	319,7	320,8	336,0
Chômeurs	k	17,1	19,9	19,5	23,3	22,9
Taux d'activité	%	66,1	65,8	66,4	67,9	68,2
Taux de chômage	%	4,6	5,3	5,1	5,8	5,7
Taux d'emploi	%	63,1	62,3	63,1	63,9	64,3
Part de l'emploi à temps partiel	%	19,0	19,5	20,3	18,5	19,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2012, le nombre de chômeurs demeure relativement stable. Tout comme l'année précédente, le taux de chômage de la Capitale-Nationale reste le plus faible au Québec, après celui de Chaudière-Appalaches. Il est de 2,1 points de pourcentage plus bas que la moyenne québécoise (7,8 %). L'accroissement légèrement plus élevé de la population active (+ 1,4 %) comparativement à celle en âge de travailler (+ 1,0 %) contribue à l'augmentation de 0,3 point du taux d'activité. Avec un taux de 68,2 %, la Capitale-Nationale passe du 4^e rang au 3^e rang de toutes les régions administratives. De 2008 à 2012, il s'est créé 24 000 emplois dans la Capitale-Nationale. Cette progression est la 3^e en importance parmi les 16 régions du Québec, derrière celles de la Montérégie et de Lanaudière. Sa part dans l'emploi total monte de 0,4 point durant cette période et se fixe à 9,6 %.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC de la Capitale-Nationale

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élevé à 300 983 dans la Capitale-Nationale en 2011, en hausse de 0,6 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des sept MRC que compte la Capitale-Nationale, quatre ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2011. Les MRC de La Jacques-Cartier (+ 2,7 %) et de Portneuf (+ 2,3 %) sont celles qui enregistrent la hausse la plus marquée. À l'inverse, on note que trois MRC de la Capitale-Nationale subissent une baisse du nombre de travailleurs, soit Charlevoix (−0,5 %), Charlevoix-Est (− 0,6 %) et L'Île-d'Orléans (− 1,8 %). Il s'agit pour ce dernier territoire insulaire d'une quatrième baisse annuelle consécutive.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		Écart 2011-2010
	2010 ^r	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010 ^r	2011 ^p	
	n		%	%		Point de %
Charlevoix-Est	6 506	6 466	− 0,6	71,7	72,2	0,5
Charlevoix	5 295	5 271	− 0,5	73,1	73,6	0,5
L'Île-d'Orléans	2 818	2 767	− 1,8	73,1	73,0	− 0,1
La Côte-de-Beaupré	11 302	11 386	0,7	80,4	81,0	0,6
La Jacques-Cartier	17 532	18 013	2,7	85,9	86,8	0,9
Québec	235 343	236 281	0,4	74,3	74,0	− 0,3
Portneuf	20 328	20 799	2,3	74,6	76,3	1,7
Capitale-Nationale	299 124	300 983	0,6	75,0	75,0	0,0
Ensemble du Québec	3 241 032	3 283 171	1,3	72,8	73,3	0,5

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il se contracte en 2011 dans deux MRC de la région, à savoir L'Île-d'Orléans (− 0,1 point) et Québec (− 0,3 point). Contrairement à L'Île-d'Orléans, la baisse notée dans Québec est attribuable au fait que la population des 25 à 64 ans y augmente plus rapidement que le nombre de travailleurs de ce même groupe d'âge. La plus forte hausse est enregistrée dans la MRC de Portneuf, le taux de travailleurs grimant de 1,7 point de pourcentage en regard de 2010 pour se fixer à 76,3 %. En 2011, La Jacques-Cartier (86,8 %) est la MRC qui affiche de loin le taux de travailleurs le plus élevé de la Capitale-Nationale, et ce, pour une neuvième année de suite. À l'inverse, Charlevoix-Est (72,2 %) est la seule MRC dans la région à présenter un taux de travailleurs inférieur à la moyenne québécoise (73,3 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la Capitale-Nationale. C'est dans L'Île-d'Orléans où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 11,3 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans la MRC de La Jacques-Cartier (1,1 point). Depuis 2007, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception de L'Île-d'Orléans où l'écart se creuse de plus en plus.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 29,4 G\$ dans la Capitale-Nationale. La production de cette région constitue ainsi un peu moins de 10 % du PIB du Québec, ce qui en fait la troisième région en importance, après Montréal et la Montérégie.

La croissance économique de la région en 2010 affiche un taux de 2,8 %, inférieur au taux de croissance annuel moyen (TCAM) des quatre dernières années qui s'établit à 4,1 %. Le taux observé en 2010 est aussi inférieur à celui du Québec qui se chiffre à 4,6 %. Le TCAM de la Capitale-Nationale entre 2006 et 2010 surpasse toutefois celui du Québec (+ 3,3 %). La région se classe au quinzième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne l'évolution économique en 2010.

Produit intérieur brut par industrie

Le secteur des services a une forte prépondérance dans l'économie de la région de la Capitale-Nationale avec un PIB qui atteint 23,9 G\$ en 2010, soit plus de 80 % de son activité économique. Cela est principalement dû à la présence de l'industrie des administrations publiques qui occupe un peu plus de 15 % de l'économie régionale, de même qu'à l'importance du groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (17,5 %). En comparaison, le secteur des services correspond à 71,7 % du PIB à l'échelle du Québec.

En 2010, la production des industries productrices de biens (+ 0,1 %) demeure pratiquement inchangée; ce sont les industries du secteur des services (+ 3,5 %) qui constituent le moteur de la croissance économique. Parmi ces dernières, des hausses notables sont observées dans l'industrie des administrations publiques (+ 5,1 %), principale base économique de la région, dans le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,0 %) ainsi que dans les soins de santé et l'assistance sociale (+ 3,9 %), dans les services d'enseignement (+ 4,4 %) et dans les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 4,9 %), trois autres bases économiques de la région. L'industrie de l'hébergement et des services de restauration, base économique importante de la région, glisse de 0,3 %. L'industrie du transport et de l'entreposage affiche un taux de croissance de 6,6 % et le commerce de gros, de 4,7 %.

Avec une production de 5,5 G\$, les industries productrices de biens occupent 18,7 % de l'économie régionale. En 2010, l'industrie de la construction, en hausse de 4,1 %, vient soutenir les industries productrices de biens. La fabrication (– 4,3 %), à l'inverse, vient la freiner. Au sein de cette dernière, toutefois, l'évolution diffère selon l'industrie étudiée. Ainsi, la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électroniques bondit de 18,5 %, celle de produits métalliques s'accroît de 6,1 % et celle de produits chimiques, de 8,7 %, pendant que celle du papier chute de 25,3 % et celle du matériel de transport, de 21,0 %. Deux bases économiques de l'industrie de la fabrication présentent des hausses : la fabrication de produits minéraux non métalliques, de 4,1 %, et les activités diverses de fabrication, de 3,5 %.

À la suite d'une quasi-stabilité en 2007, la part des industries productrices de biens diminue jusqu'en 2010. Le taux atteint ainsi 18,7 % de l'économie régionale en 2010, comparativement à 19,7 % en 2006. Cela se reflète dans le TCAM de 2,8 % qui est inférieur à celui observé du côté de l'industrie des services (4,4 %) dans la région de la Capitale-Nationale. Au Québec, la part des industries productrices de biens se situe à 30,6 % en 2006, diminue jusqu'à 2009 (28,0 %) et croît en 2010 pour atteindre 28,3 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Capitale-Nationale, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$		%		
Ensemble des industries	28 579 134	29 383 639	100,0	36,6	2,8
Secteur de production de biens	5 486 728	5 492 525	18,7	2,8	0,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	219 476	221 977	0,8	0,6	1,1
Cultures agricoles et élevage	149 521	140 341	0,5	1,4	-6,1
Foresterie et exploitation forestière	40 449	48 847	0,2	-1,5	20,8
Pêche, chasse et piégeage	562	x
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	28 944	x
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	33 920	0,1
Services publics	x	823 739	2,8
Construction	1 980 812	2 061 698	7,0	14,2	4,1
Fabrication	2 456 487	2 351 191	8,0	-4,1	-4,3
Fabrication d'aliments	308 965	300 808	1,0	5,7	-2,6
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x
Usines de textiles et de produits textiles	x	x
Fabrication de vêtements	x	x
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	11 315	x
Fabrication de produits en bois	x	x
Fabrication du papier	182 790	136 551	0,5	-18,0	-25,3
Impression et activités connexes de soutien	126 584	123 247	0,4	1,0	-2,6
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x
Fabrication de produits chimiques	133 578	145 164	0,5	-4,0	8,7
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	70 937	75 260	0,3	-8,7	6,1
Fabrication de produits minéraux non métalliques	150 706	156 892	0,5	-10,4	4,1
Première transformation des métaux	x	21 472	0,1
Fabrication de produits métalliques	199 412	211 554	0,7	1,8	6,1
Fabrication de machines	x	x
Fabrication de produits informatiques et électroniques	128 879	128 351	0,4	6,8	-0,4
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	74 212	87 909	0,3	11,5	18,5
Fabrication de matériel de transport	78 059	61 663	0,2	...	-21,0
Fabrication de meubles et de produits connexes	73 554	80 461	0,3	-2,3	9,4
Activités diverses de fabrication	123 648	127 938	0,4	1,6	3,5
Secteur des services	23 092 406	23 891 114	81,3	4,4	3,5
Commerce de gros	1 085 757	1 136 648	3,9	3,5	4,7
Commerce de détail	1 976 146	1 998 149	6,8	3,9	1,1
Transport et entreposage	1 042 331	1 111 130	3,8	8,8	6,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	848 345	856 739	2,9	4,2	1,0
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	5 007 855	5 156 407	17,5	3,8	3,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 553 289	1 629 423	5,5	7,8	4,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	755 678	757 443	2,6	2,6	0,2
Services d'enseignement	1 752 060	1 829 548	6,2	2,0	4,4
Soins de santé et assistance sociale	2 617 529	2 720 318	9,3	7,0	3,9
Arts, spectacles et loisirs	275 178	280 235	1,0	4,4	1,8
Hébergement et services de restauration	1 046 857	1 043 228	3,6	2,2	-0,3
Autres services, sauf les administrations publiques	712 622	726 666	2,5	1,7	2,0
Administrations publiques	4 418 760	4 645 180	15,8	4,5	5,1

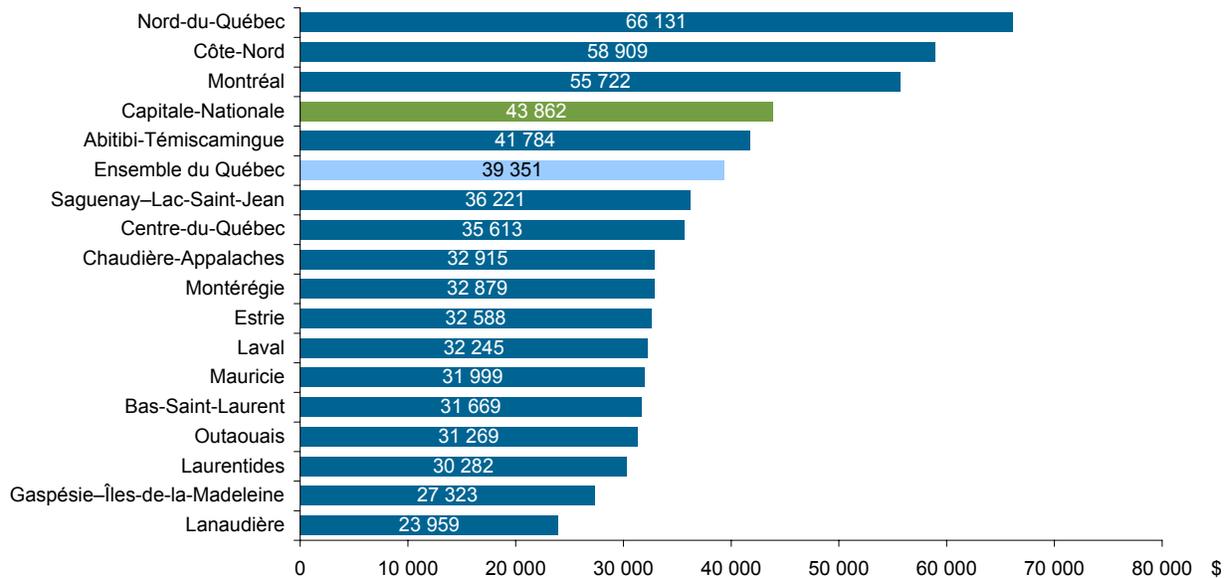
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de la Capitale-Nationale figure au quatrième rang parmi les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 43 862 \$, à la suite d'une hausse de 3,5 % par rapport à 2010. Au Québec, le PIB par habitant croît de 3,6 %, et s'établit ainsi à 39 351 \$ en 2011.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté timidement en 2010 (+ 0,8 %), le revenu disponible des ménages par habitant de la Capitale-Nationale croît plus fortement en 2011, soit de 2,0 %. Au Québec, le taux de croissance (+ 2,6 %) est supérieur à celui de la région en raison d'une augmentation plus rapide du revenu primaire.

Avec un revenu disponible des ménages de 26 431 \$ par habitant, la Capitale-Nationale se classe au cinquième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant Laval (26 196 \$), mais derrière Montréal (26 567 \$). Au Québec, le revenu disponible des ménages est inférieur à celui de la région et il s'élève à 25 646 \$ par habitant.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'avance de la région par rapport à la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages de la Capitale-Nationale et nous la comparerons avec celle des ménages de la province.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2010-2011

	Capitale-Nationale			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^P	Variation 2011/2010	2010	2011 ^P	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	23 573	24 155	2,5	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	3 386	3 555	5,0	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	2 735	2 842	3,9	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	29 694	30 553	2,9	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	5 351	5 466	2,1	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	81	83	3,1	97	100	3,1
Des administrations publiques	5 248	5 360	2,1	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	2 350	2 397	2,0	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 430	1 440	0,7	1 645	1 641	-0,3
Administrations autochtones	4	4	1,8	19	18	-0,9
RRQ et RPC	1 464	1 519	3,8	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	22	23	0,6	62	60	-2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	9 141	9 588	4,9	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	295	304	3,1	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	8 811	9 247	4,9	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	35	37	4,9	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	25 904	26 431	2,0	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, est de 30 553 \$ dans la Capitale-Nationale, ce qui est supérieur à la moyenne observée dans l'ensemble du Québec (28 978 \$). Le revenu primaire représente ainsi plus 84,8 % du revenu total des ménages dans la région, tandis qu'il occupe une part moins importante dans l'ensemble du Québec, soit de 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure bien plus élevée dans la Capitale-Nationale (24 155 \$) que dans l'ensemble de la province (22 559 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus élevés dans la région que dans l'ensemble du Québec. Toutefois, l'écart au chapitre de la rémunération des salariés entre la région et la province tend à rétrécir au cours des dernières années, en raison d'une croissance plus faible dans la Capitale-Nationale.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est légèrement plus élevé dans la Capitale-Nationale (3 555 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 515 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. D'ailleurs, le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2010 dans la région (+ 7,0 %), stimulé par la vigueur du marché immobilier.

Par contre, le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, est légèrement moins élevé dans la Capitale-Nationale (2 842 \$) qu'au Québec (2 905 \$). En fait, parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages de la Capitale-Nationale reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 350 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 461 \$ au Québec. Les transferts gouvernementaux sont moins importants dans la Capitale-Nationale en raison du fait que les résidents ont moins recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale comparativement à ceux des autres régions. Il faut souligner, toutefois, qu'en raison du vieillissement de la population, les prestations du Régime des rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC) occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la région.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de la Capitale-Nationale (9 247 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 \$). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux administrations publiques a augmenté au cours des deux dernières années dans la Capitale-Nationale et elle s'établit en 2011 à 25,7 %.

Par ailleurs, il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les résidents de la Capitale-Nationale ont donné en moyenne 304 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (364 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue, en 2011, dans la Capitale-Nationale se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux, particulièrement dans La Côte-de-Beaupré (+ 3,9 %), La Jacques-Cartier (+ 3,8 %) et Portneuf (+ 3,1 %), qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 2,6 %). Ce sont le revenu mixte net et le revenu net de la propriété qui ont dynamisé le revenu disponible dans ces territoires supralocaux. C'est la MRC de l'Île-d'Orléans (+ 0,8 %) qui enregistre la hausse la plus modeste dans la région, sous l'effet combiné d'une croissance plus lente de la rémunération des salariés et d'une diminution du revenu net de la propriété.

Les inégalités de revenu sont relativement fortes entre les territoires supralocaux de la Capitale-Nationale. Les deux MRC de l'est de la région, à savoir Charlevoix-Est (21 548 \$) et Charlevoix (23 068 \$), ont un revenu disponible bien inférieur à celles de La Jacques-Cartier (32 125 \$) et de L'Île-d'Orléans (29 661 \$). Le retard historique des deux MRC de l'est de la Capitale-Nationale est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont largement moindres que dans le reste de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de la Capitale-Nationale, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	\$/hab					%	
Charlevoix-Est	19 586	20 505	21 294	21 288	21 548	1,2	2,4
Charlevoix	20 647	21 019	21 490	22 663	23 068	1,8	2,8
L'Île-d'Orléans	26 220	28 859	28 897	29 434	29 661	0,8	3,1
La Côte-de-Beaupré	24 347	25 226	26 344	26 826	27 868	3,9	3,4
La Jacques-Cartier	27 278	29 190	30 018	30 960	32 125	3,8	4,2
Québec	24 389	25 126	25 907	25 985	26 436	1,7	2,0
Portneuf	20 845	21 534	22 286	22 863	23 567	3,1	3,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les résidents des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 6 800 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ces deux territoires supralocaux. À l'inverse, c'est dans La Jacques-Cartier (4 092 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région de la Capitale-Nationale devraient atteindre 7,5 G\$, en hausse de 10,4 % par rapport à 2012, suivant une croissance de 5,1 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 10,5 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), mais avait fait moins bien en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au premier rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Capitale-Nationale, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$					%		
Production de biens	514 663	612 630	718 693	770 335	878 688	14,1	11,7	4,9
Production de services	4 306 133	3 986 583	3 409 049	3 542 126	4 202 294	18,6	55,9	14,0
Logement	2 360 743	2 486 056	2 346 943	2 490 245	2 430 764	-2,4	32,4	10,3
Total	7 181 539	7 085 269	6 474 685	6 802 707	7 511 746	10,4	100,0	10,5
Secteur privé non résidentiel	2 456 015	1 990 203	1 772 152	1 807 352	2 221 780	22,9	29,6	8,7
Secteur public	2 364 780	2 609 011	2 355 589	2 505 109	2 859 202	14,1	38,1	12,8

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 11,7 % de l'investissement régional en 2013, sont en croissance de 14,1 % par rapport à 2012, pour atteindre 878,7 M\$. Il s'agit d'un nouveau sommet historique. L'investissement dans la région représente 4,9 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (518,3 M\$) et dans celui de la fabrication (206,6 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus de la moitié de l'investissement régional (55,9 %), est en hausse de 18,6 % par rapport à 2012 et se chiffre à 4,2 G\$. Il s'agit d'une deuxième année de croissance annuelle positive, suivant deux diminutions en 2010 et 2011. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 14,0 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 2,0 G\$ en 2013, soit 47,1 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 32,4 % de l'investissement régional en 2013, est en décroissance de 2,4 %, pour s'établir à 2,4 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (- 0,5 %). La région s'approprie 10,3 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 29,6 % de l'investissement total, est en croissance de 22,9 % par rapport à 2012, pour s'élever à 2,2 G\$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 2,9 %). La région de la Capitale-Nationale représente 8,7 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 14,1 % par rapport à 2012, pour s'établir à 2,9 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 12,8 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Capitale-Nationale atteint 1,6 G\$ en 2012, en hausse de 8,5 % par rapport à 2011. La croissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (+ 3,9 %) que dans le secteur résidentiel (+ 10,6 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 6 864 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 5 438 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Québec (738,0 M\$) et de La Jacques-Cartier (147,2 M\$). En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Québec arrive en tête avec 5 090, suivie de celles de Portneuf (648) et de La Jacques-Cartier (631).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est inférieure à la moyenne des cinq dernières années dans les sous-composantes commerciale et industrielle. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans la MRC de Québec (249,6 M\$), valeur néanmoins inférieure à la moyenne des cinq dernières années (324,5 M\$). Les permis de bâtir industriels accordés représentent 58,0 M\$ et se concentrent dans la MRC de Québec (37,7 M\$), une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 125,2 M\$, encore une fois concentrés dans la MRC de Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11
Charlevoix-Est	15 970	16 683	7 069	5 640	771	3 598	11 414	2 310
Charlevoix	13 826	9 823	4 076	3 200	1 816	5 038	5 182	1 231
L'Île-d'Orléans	11 288	13 037	1 403	436	940	1 172	1 001	295
La Côte-de-Beaupré	70 004	75 116	7 382	3 866	1 113	2 790	6 900	681
La Jacques-Cartier	147 162	135 951	4 371	4 896	11 006	2 609	3 136	2 148
Québec	738 041	613 089	249 611	324 470	37 718	67 991	74 751	100 141
Portneuf	105 452	69 680	10 624	7 622	4 670	5 699	22 845	2 806
Capitale-Nationale	1 101 743	933 379	284 536	350 130	58 034	88 897	125 229	109 612
Ensemble du Québec	10 196 082	9 151 047	3 084 319	2 719 160	1 254 308	934 697	1 527 799	1 203 431

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
Charlevoix-Est	60	58	58	0,0
Charlevoix	29	34	36	5,9
L'Île-d'Orléans	46	70	60	- 14,3
La Côte-de-Beaupré	382	434	341	- 21,4
La Jacques-Cartier	865	550	631	14,7
Québec	4 933	3 794	5 090	34,2
Portneuf	456	498	648	30,1
Capitale-Nationale	6 771	5 438	6 864	26,2
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	- 4,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

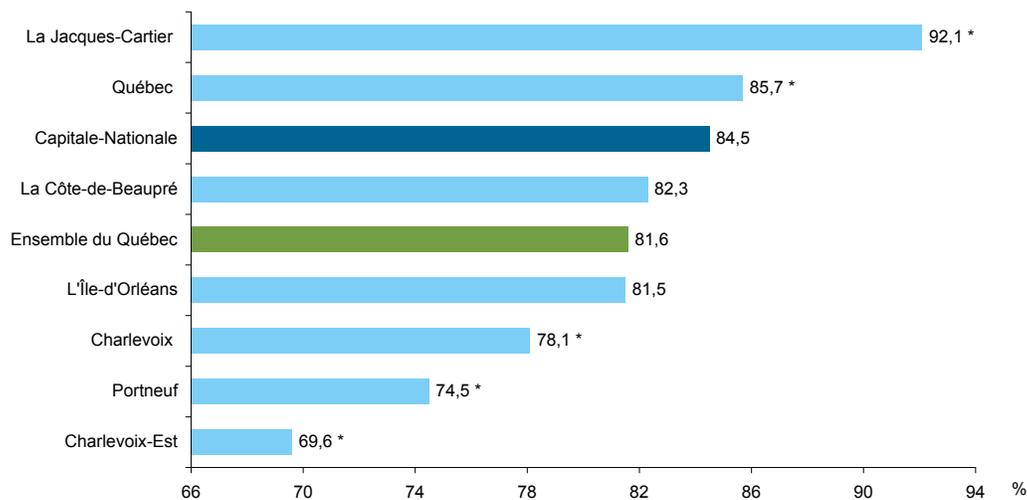
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son [site Web](#).

La Capitale-Nationale a le taux de branchement le plus élevé du Québec

En 2012, la proportion de ménages branchés à Internet s'élève à 84,5 % dans la région de la Capitale-Nationale, soit une proportion supérieure à celle observée dans les autres régions du Québec et significativement plus élevée que celle pour l'ensemble du Québec (81,6 %). La Capitale-Nationale est constituée de sept MRC dont certaines sont très différentes des autres en ce qui a trait au branchement à Internet. Ainsi, les MRC de Charlevoix-Est (69,6 %) et de Portneuf (74,5 %) ont des taux de branchement significativement moins élevés que celui de l'ensemble de la région (84,5 %). À l'opposé, les MRC de la Jacques-Cartier (92,1 %) et de Québec (85,7 %) sont celles ayant les taux les plus élevés.

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

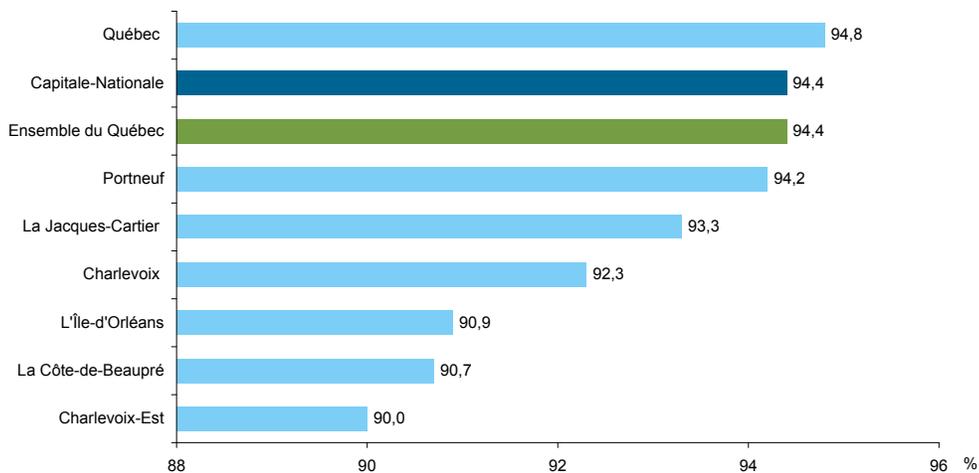
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Le taux de branchement à la haute vitesse est de 94,4 %

La connexion Internet haute vitesse est présente dans 94,4 % des ménages branchés de la Capitale-Nationale, soit un taux identique à celui observé dans l'ensemble du Québec. Ces ménages branchés à la haute vitesse représentent 79,7 % de l'ensemble des ménages de la région. Le taux de branchement à la haute vitesse le moins élevé s'observe dans la MRC de Charlevoix-Est (90,0 %), tandis que le taux le plus élevé l'est dans la MRC de Québec (94,8 %). Toutefois, ni l'un ni l'autre de ces taux n'est significativement différent du taux régional (94,4 %).

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

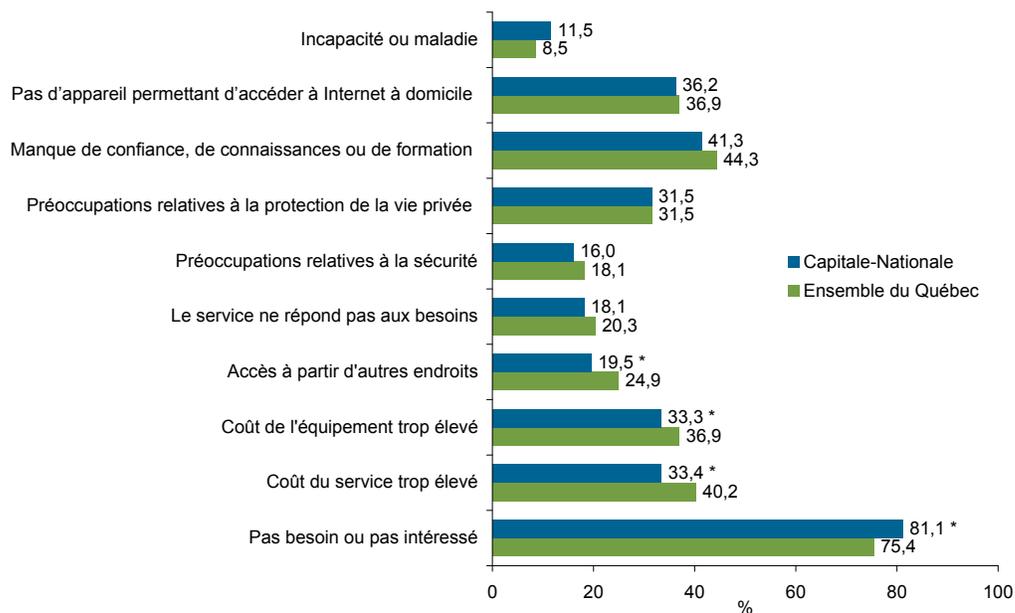
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Plus de huit ménages non branchés sur dix de la Capitale-Nationale affirment ne pas avoir besoin d'une connexion Internet

En 2012, 15,5 % des ménages de la Capitale-Nationale n'ont pas de connexion Internet. La raison la plus fréquemment évoquée par ces ménages pour expliquer qu'ils ne sont pas branchés est l'absence de besoin ou le manque d'intérêt (81,1 %). Dans l'ensemble du Québec, la principale raison est aussi le manque d'intérêt, mais dans une proportion significativement moindre (75,4 %). En contrepartie, le coût du service trop élevé (33,4 %), le coût de l'équipement trop élevé (33,3 %) et l'accès à partir d'autres endroits (19,5 %) sont des raisons évoquées par une plus faible proportion de ménages non branchés dans la région que dans l'ensemble du Québec (respectivement 40,2 %, 36,9 % et 24,9 %).

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, dans la Capitale-Nationale, le nombre de médecins augmente de 1,9 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 1999. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 7,8 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 10,6 %) qu'aux omnipraticiens (+ 4,3 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une hausse de 0,3 %, et ce, après une année de décroissance. Depuis 2007, l'augmentation dans la Capitale-Nationale est de 5,9 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 0,9 % dans la Capitale-Nationale. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 5,6 %) et les infirmières auxiliaires (+ 4,1 %) que chez les préposées aux bénéficiaires (– 0,3 %) et les infirmières (– 1,6 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Capitale-Nationale, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	1 946	1 981	2 014	2 059	2 098
Omnipraticiens	n	860	866	873	888	897
Ensemble des spécialistes	n	1 086	1 115	1 141	1 171	1 201
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	2,9	2,9	2,9	3,0	3,0
Dentistes¹	n	322	327	343	340	341
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	12 932	12 921	13 045	13 156
Infirmières	n	..	5 241	4 961	4 896	4 820
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	2 062	2 183	2 341	2 472
Infirmières auxiliaires	n	..	1 571	1 610	1 687	1 756
Préposées aux bénéficiaires	n	..	4 058	4 167	4 121	4 108
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	19,0	18,8	18,8	18,8

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie de la Capitale-Nationale, en 2010-2011, il décroît pour la deuxième année consécutive et aboutit à 87,6 %. De plus, la diminution de 0,4 point de pourcentage s'accompagne d'une hausse de 2,1 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, l'augmentation de 1,9 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie de la Capitale-Nationale en 2010-2011 maintient cette tendance amorcée en 2009-2010. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une hausse de 0,7 point du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, la Capitale-Nationale (98,1 %) affiche un taux supérieur à celui du Québec (97,6 %). Cette augmentation s'accompagne d'une baisse du nombre d'usagers de 5,0 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Après deux années en hausse, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a diminué dans la Capitale-Nationale (– 1,9 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire de la Capitale-Nationale, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	1 777	1 754	1 725	1 771	1 805
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	2,7	2,6	2,5	2,6	2,6
Usagers ⁴	n	90 011	88 993	88 394	84 171	85 946
Taux d'occupation ⁵	%	83,8	86,1	88,3	88,0	87,6
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	4 118	4 068	4 122	4 153	4 075
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	6,2	6,0	6,1	6,0	5,9
Usagers ⁴	n	6 598	6 312	6 641	6 211	5 902
Taux d'occupation ⁵	%	98,2	98,4	97,0	97,4	98,1

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux de la Capitale-Nationale ont décerné 3 018 diplômes en formation préuniversitaire (44,4 %) et 3 517 diplômes en formation technique (51,7 %) en 2011. Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial de la Capitale-Nationale a augmenté de 3,1 %. Cette tendance positive est due principalement à la hausse de 4,6 % des diplômes préuniversitaires, observée autant chez les femmes (+ 4,6 %) que chez les hommes (+ 4,5 %). Les diplômes techniques ont quant à eux diminué de 5,3 % durant la même période: les femmes (– 9,8 %) connaissent une forte baisse, tandis que les hommes (+ 2,5 %) observent une légère augmentation. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (60,9 % et 39,1 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 48,2 % des diplômes décernés et les sciences, 32,6 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer dans la Capitale-Nationale que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques administratives qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 31,0 %, suivies par les techniques humaines, 25,8 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques administratives, artistiques, biologiques et humaines.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Capitale-Nationale, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^{p1}
	n				
Capitale-Nationale	6 525	6 730	6 906	7 294	6 803
Hors programme	–	55	95	226	268
Préuniversitaire	2 947	2 948	3 173	3 214	3 018
Arts	133	128	174	173	149
Arts et lettres	413	424	427	383	358
Lettres	x	x	–	x	–
Multiples	x	x	83	x	73
Sciences	988	944	979	924	984
Sciences humaines	1 314	1 378	1 510	1 634	1 454
Technique	3 578	3 727	3 638	3 854	3 517
Techniques administratives	1 235	1 372	1 265	1 293	1 091
Techniques artistiques	382	429	420	496	398
Techniques biologiques	741	793	768	835	830
Techniques humaines	958	874	893	931	908
Techniques physiques	262	259	292	299	290

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région de la Capitale-Nationale se distingue en particulier par son grand nombre d'institutions muséales¹, dont deux musées nationaux : le Musée national des beaux-arts du Québec et le Musée de la civilisation. Tout comme pour les institutions muséales, la présence des centres d'artistes et des librairies est, en tenant compte de la taille de la population, légèrement supérieure à la moyenne québécoise. Après Laval, Lanaudière, Montréal et la Capitale-Nationale sont les régions où le nombre de cinémas et de ciné-parcs par 100 000 habitants est le moins élevé (1,1).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Capitale-Nationale, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
	2010	2011		Région	Ensemble du Québec
	n	n	2011 %	2011 n	
Centres d'artistes	11	11	16,9	1,6	0,8
Salles de spectacles	53	59	9,5	8,4	7,8
Institutions muséales ²	61	64	14,4	9,1	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	30
Bibliothèques publiques affiliées: points de services
Librairies	47	46	12,8	6,6	4,5
Cinémas et ciné-parcs	8	8	6,8	1,1	1,5
Écrans	54	54	7,0	7,7	9,7
Stations de radio privées et communautaires	19	20	11,9	2,9	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Une fois les résultats pondérés par la taille de la population, la région de la Capitale-Nationale se classe au 1^{er} rang pour la fréquentation des institutions muséales et des salles de cinéma et au 2^e rang pour le nombre d'entrées aux spectacles et les ventes de livres dans les librairies. En 2011, les institutions muséales de la région ont accueilli 2,25 millions de visiteurs, un résultat similaire à 2010 (- 0,3 %). La fréquentation des activités culturelles est largement au-dessus de la moyenne québécoise, ce qui s'explique par la présence de la ville de Québec sur son territoire, le plus important pôle culturel du Québec après Montréal.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Capitale-Nationale, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	2 055	3,1	2,9	12,4
Entrées	n	1 017 528	1 436,4	1 452,0	15,4
Assistance des cinémas					
Entrées	n	2 555 942	3 614,9	3 647,4	11,8
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	2 246 299	3 246,0	3 205,5	17,8
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ¹	n	..	7 724,7
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	\$	59 975 394	..	85 585,5	13,5

1. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	- 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	- 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montérégie	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région de la Capitale-Nationale

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011 ^p	Var. 11/10	2011 ^p	2010	2012 ^p	TAAM ¹ 2006-2012	2012 ^p	2011-2012 ²
	\$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Capitale-Nationale	26 431	2,0	75,0	5,5	707 984	9,5	1 790	1 912
Charlevoix-Est	21 548	1,2	72,2	5,0	16 124	- 3,2	- 39	1
Charlevoix	23 068	1,8	73,6	3,9	13 166	- 0,7	- 45	6
L'Île-d'Orléans	29 661	0,8	73,0	16,1	6 949	1,8	22	16
La Côte-de-Beaupré	27 868	3,9	81,0	3,7	25 379	14,8	136	239
La Jacques-Cartier	32 125	3,8	86,8	2,7	36 581	31,8	649	787
Québec	26 436	1,7	74,0	5,6	560 006	8,5	925	339
Portneuf	23 567	3,1	76,3	5,4	49 779	10,4	143	524
Ensemble du Québec	25 646	2,6	73,3	9,3	8 054 756	9,0	27 900	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Capitale-Nationale

Superficie en terre ferme (2012)	18 639 km ²
Densité de population (2012).....	38,0 hab./km ²
Population totale (2012 ^p).....	707 984 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	1 912 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	30 756,3 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep}).....	43 862\$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)....	26 431\$/hab.
Emplois (2012)	382,1 k
Taux d'activité (2012)	68,2 %
Taux d'emploi (2012).....	64,3 %
Taux de chômage (2012)	5,7 %
Taux de faible revenu des familles (2010).....	5,5 %
Dépenses en immobilisation (2013) ²	7 512 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Perspectives.